

VERS UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Dessiner un milieu de vie qui nous ressemble | 3 |
| Étapes de la démarche | 3 |
| 5 chantiers prioritaires pour bâtir SJSR 2030 | 4 |
| ● CHANTIER MILIEUX NATURELS | 5 |
| Vision 2030 | 7 |
| Objectifs et stratégies d'action | 8 |
| ● CHANTIER TERRITOIRE NOURRICIER | 9 |
| Vision 2030 | 11 |
| Objectifs et stratégies d'action | 12 |
| ● CHANTIER ÉCONOMIE CIRCULAIRE | 13 |
| Vision 2030 | 15 |
| Objectifs et stratégies d'action | 16 |
| ● CHANTIER MOBILITÉ DURABLE | 17 |
| Vision 2030 | 19 |
| Objectifs et stratégies d'action | 20 |
| ● CHANTIER AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE | 21 |
| Vision 2030 | 23 |
| Objectifs et stratégies d'action | 24 |
| Un modèle de gouvernance qui nous rassemble | 25 |





DESSINER UN MILIEU DE VIE QUI NOUS RESSEMBLE

C'est dans une **approche participative, inclusive et basée sur l'intelligence collective** que cette démarche de développement durable unique et rassembleuse a été menée afin de bâtir un projet de société à l'image de la communauté johannaise.

Ses différentes étapes ont réuni plus de **3 000 citoyens** – élus, résidents, employés municipaux, entreprises, organismes, institutions – autour de la question du développement durable.

Concrètement, ce sont plus de **1 600 personnes** qui ont réfléchi au futur de leur ville en participant aux sondages et ateliers de cocréation.

Ce document synthèse présente le fruit de cette réflexion collective et constitue l'ébauche de la future stratégie de développement durable. Il est suivi d'un court questionnaire qui vous invite à commenter et à identifier les objectifs et actions sur lesquels vous souhaitez agir à votre niveau.



ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

| DATE | ÉTAPE | PARTICIPATION |
|------------------------------|--|--|
| Automne 2020 | Mobilisation des employés municipaux | 500 employés |
| Décembre 2020 | Diagnostic DD - discussion sur les enjeux du territoire et définition des 5 priorités | 80 représentants de la collectivité |
| Décembre 2020 - janvier 2021 | Ciné-durable et quiz | 1 300 participants |
| Janvier - juin 2021 | Conférence de Laure Waridel | 1 300 visionnements |
| Janvier - février 2021 | Sondage citoyen - validation des 5 priorités DD | 1 200 répondants |
| Février 2021 | Élaboration des chemins de changement | 30 représentants de la collectivité et experts |
| Mars 2021 | Ateliers citoyens - objectifs et actions | 170 participants |
| Avril 2021 | Participation des écoles : SJSR 2030 DE VOS RÊVES | 300 participants |
| Avril - juin 2021 | Coconstruction | 30 représentants de la collectivité et experts |
| Mai - juin 2021 | Gouvernance | 30 représentants de la collectivité et experts |
| Juin 2021 | Présentation publique : bilan de la réflexion collective & rôle des acteurs de la communauté | À venir |
| Juin - juillet 2021 | Rédaction de la stratégie | À venir |
| Août 2021 | Adoption par le conseil municipal | À venir |
| Septembre 2021 | Célébration et mise en œuvre de la stratégie | À venir |

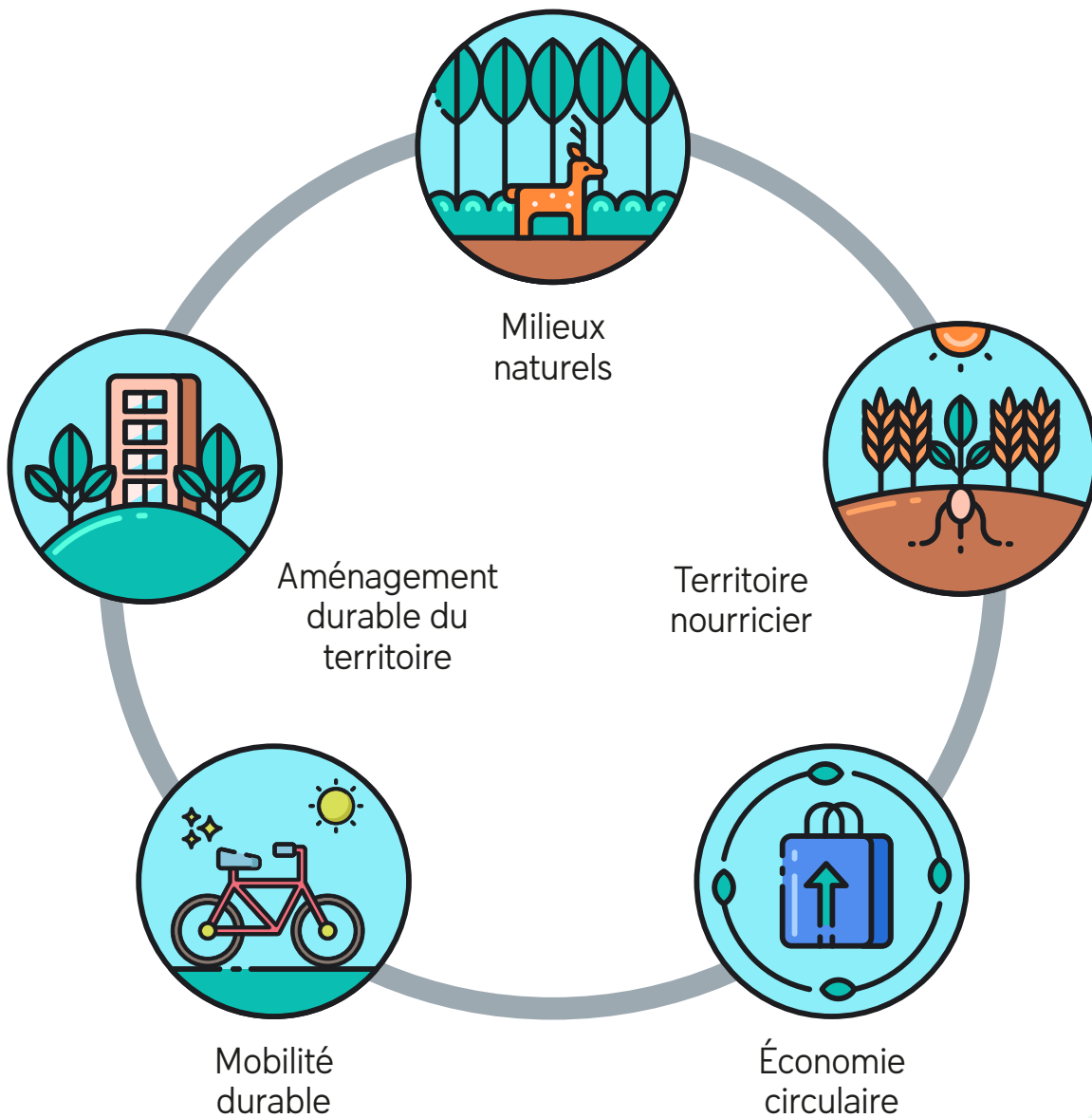


5 CHANTIERS PRIORITAIRES POUR BÂTIR SJSR 2030

Guidés par deux principes directeurs :

La lutte et l'adaptation
aux changements climatiques

L'inclusion sociale et
l'épanouissement de tous les humains



Chantier

MILIEUX NATURELS



INTENTION

Ce chantier concerne l'ensemble des mesures de conservation (protection, restauration, connectivité et valorisation) visant la préservation de la biodiversité et le maintien des services écologiques rendus par les milieux naturels.

Ces écosystèmes (rivière Richelieu, cours d'eau, milieux humides, boisés et friches) abritent une riche biodiversité et contribuent à la résilience de notre territoire. Les services écologiques offerts gratuitement par ce véritable patrimoine naturel (qualité de l'air, régulation de la température, pollinisation, gestion de l'eau, santé et bien-être, etc.) sont essentiels au maintien de notre qualité de vie.



PORTRAIT COLLECTIF

* Voir la synthèse complète du diagnostic collectif en annexe.

Une biodiversité à soutenir sur le territoire de SJSR

- Un domaine bioclimatique riche du sud du Québec.
- La rivière Richelieu comme patrimoine naturel central et reconnu.
- Des cours d'eau structurants et des milieux humides à protéger.
- Des bandes riveraines peu résilientes, car occupées en zone agricole comme en zone urbaine.
- Des milieux naturels occupant 8 % du territoire, bien en dessous du seuil recommandé pour le maintien de la biodiversité (30 %).

Des pratiques agricoles pour agir sur la biodiversité

- Un territoire composé de 73% de terres agricoles.
- Une prédominance des grandes cultures qui fragmentent le couvert forestier.
- Une évolution des pratiques agricoles en faveur de la biodiversité engagée par certains agriculteurs et soutenue par des programmes incitatifs (ex. : ALUS) ou de sensibilisation.

La conservation des milieux naturels en zone urbaine

- Un territoire très minéralisé et un développement qui continue d'empiéter sur les milieux naturels.
- Un plan de conservation ambitieux incluant la protection de 386 ha en zone blanche, un objectif d'acquisition de 200 ha de milieux naturels et 5 objectifs collectifs de verdissement.
- Des services écosystémiques majeurs qui doivent être pris en compte dans la planification du territoire.

Des milieux naturels au cœur des milieux de vie

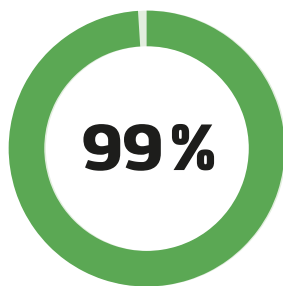
- Une volonté que les milieux naturels fassent partie intégrante des milieux de vie.
- Des parcs naturels comme celui des Parulines à développer dans les différents secteurs.
- Les golfs comme opportunité de restaurer des milieux naturels en zone urbaine.

Implication des acteurs et la gouvernance municipale

- Un réseau d'organismes et de citoyens engagés en environnement.
- Une collaboration entre les acteurs et la Ville pour des actions concertées et efficaces.
- Un manque de ressources allouées et une trop faible pondération des critères écologiques dans les priorités de développement.

DES CITOYENS MOBILISÉS POUR LES MILIEUX NATURELS

* Voir les résultats complets du sondage en annexe.



Pour **99%** des répondant.es, le sujet des milieux naturels est **important (13%)** voire **très important (86%)**

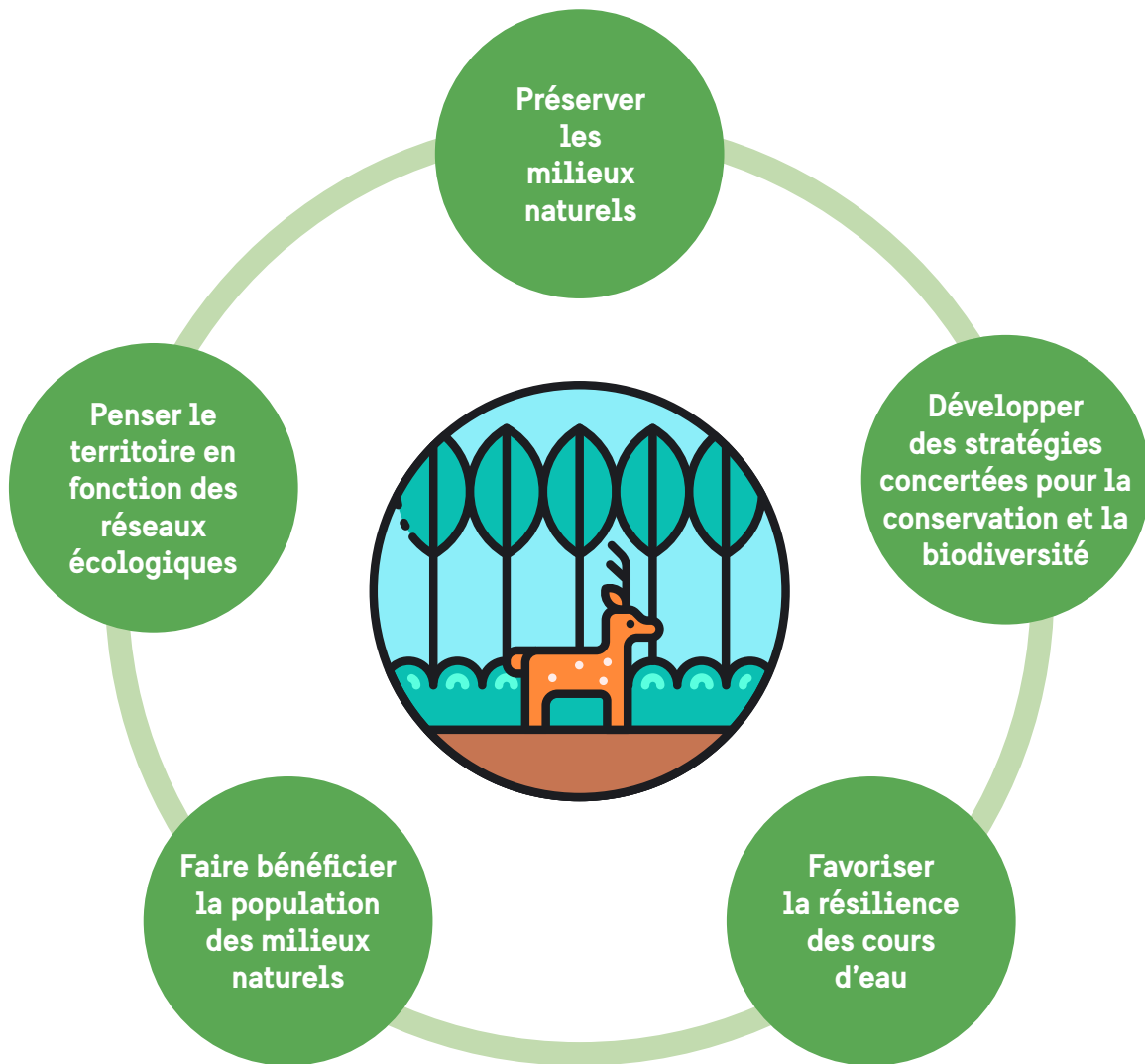


90% des répondant.es sont prêt.es à **changer leur mode de vie (58%)** voire à **s'engager (32%)** pour les milieux naturels



VISION 2030

La population de Saint-Jean-sur-Richelieu vit dans un milieu de qualité qui intègre les milieux naturels, et bénéficie des services écologiques offerts par ceux-ci.





OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'ACTION

Préserver les milieux naturels

- Se doter d'une vision claire et d'un système de gouvernance territorial pour la protection des écosystèmes naturels dans la planification du développement.

Développer des stratégies concertées pour la conservation et la biodiversité

- Créer des partenariats entre les acteurs pour la conservation des milieux naturels (Ville, OBNL de conservation, MRC, propriétaires, etc.).
- Acquérir ou mettre à la disposition de la population des milieux naturels d'intérêt.
- Soutenir les agriculteurs dans la mise en place de projets favorables à la biodiversité.

Favoriser la résilience des cours d'eau

- Mettre en place une réglementation proactive en matière de protection des cours d'eau.
- Intégrer la notion d'espace de mobilité des cours d'eau.
- Accompagner les riverains et utilisateurs afin de favoriser le respect des écosystèmes.
- Bonifier les pratiques et les infrastructures pour une meilleure gestion de l'eau.

Faire bénéficier la population des milieux naturels

- Aménager des parcs naturels avec accès balisé au public.
- Favoriser l'accès aux berges de la rivière Richelieu.
- Améliorer la connexion des parcs naturels au réseau de transport actif et collectif.

Penser le territoire en fonction des réseaux écologiques

- Développer le territoire urbain en intégrant la notion de connectivité.
- Identifier et renaturaliser des réseaux écologiques en zone urbaine et agricole.



ACTIONS À RÉALISER PAR VOTRE VILLE

- Déployer un Plan territorial de conservation des milieux naturels.
- Se doter d'un plan de lutte aux changements climatiques.
- Réviser les outils d'urbanisme en intégrant les enjeux de conservation et de proximité des milieux naturels.
- Réviser la grille de priorisation des projets de développement.
- Poursuivre la plantation collective de 50 000 arbres d'ici 2025 (en cours, 63% réalisé).
- Se doter d'un nouveau plan d'action en environnement.



PISTES D'ACTION POUR LA COLLECTIVITÉ

- Contribuer au programme ALUS pour soutenir les actions favorables à la biodiversité en territoire agricole.
- Évaluer l'opportunité de faire des dons écologiques de milieux naturels.
- Appliquer les bonnes pratiques de renaturalisation des berges.
- Contribuer à l'objectif collectif de plantation de 50 000 arbres.
- Contribuer à la mise en place de corridors écologiques par le verdissement.
- Découvrir les milieux naturels johannais en appliquant les bonnes pratiques du randonneur.

Chantier

TERRITOIRE NOURRICIER



INTENTION

Ce chantier vise l'accès de toutes et tous à des aliments frais, sains et les plus locaux possible.

Il a pour but de mettre en valeur le potentiel nourricier du territoire agricole et urbain, ainsi que la force du lien social entre les acteurs (citoyens, producteurs, artisans, organismes, commerces, etc.) afin de créer des systèmes alimentaires durables et équitables.



PORTRAIT COLLECTIF

* Voir la synthèse complète du diagnostic collectif en annexe.

Saint-Jean-sur-Richelieu, territoire agricole

- Un riche potentiel nourricier, avec un territoire composé de 73 % de terres agricoles.
- Une prédominance des grandes cultures (céréales, maïs, soya) : elles constituent 83 % de la production agricole.
- L'émergence de pratiques agricoles plus durables et favorables à la biodiversité qui doivent être encouragées.
- Présence d'une agriculture de proximité¹ cependant insuffisante et peu valorisée.
- Nécessité de reconnecter consommateurs et producteurs dans des circuits courts et de diversifier la production alimentaire.

Une offre alimentaire à repenser pour plus d'équité et d'accessibilité

- Une offre alimentaire large et complémentaire (petites et grandes épiceries, kiosques, marché, restaurants, etc.).
- Des déserts alimentaires² : inégalités d'accès et de qualité entre les quartiers.
- Des infrastructures alimentaires qui doivent évoluer et se réorganiser.
- La solidarité suscitée par la pandémie comme opportunité de valoriser l'offre alimentaire locale.

Le partage de l'espace urbain

- De nombreux espaces pourraient être dédiés à des projets d'agriculture urbaine d'initiative citoyenne ou entrepreneuriale.
- Absence d'une politique municipale favorisant le développement d'un territoire nourricier et les initiatives d'agriculture urbaine.

L'implication et la vitalité du milieu

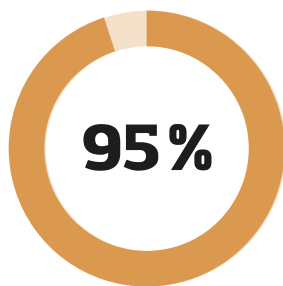
- Le dynamisme et l'engagement du milieu sont des atouts majeurs.
- Un engouement des citoyens pour les potagers, la permaculture et la consommation locale.
- Une opportunité à saisir pour revitaliser des quartiers et recréer du lien social.

¹Agriculture de proximité : agriculture qui se développe proche des marchés qu'elle dessert.

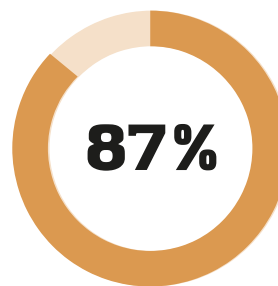
²Désert alimentaire : secteur géographique où l'accès à des aliments sains est limité.

DES CITOYENS ENGAGÉS EN FAVEUR D'UN TERRITOIRE NOURRICIER

* Voir les résultats complets du sondage en annexe.



Pour **95%** des répondant.es, le sujet du territoire nourricier est **important (34%)** voire **très important (61%)**

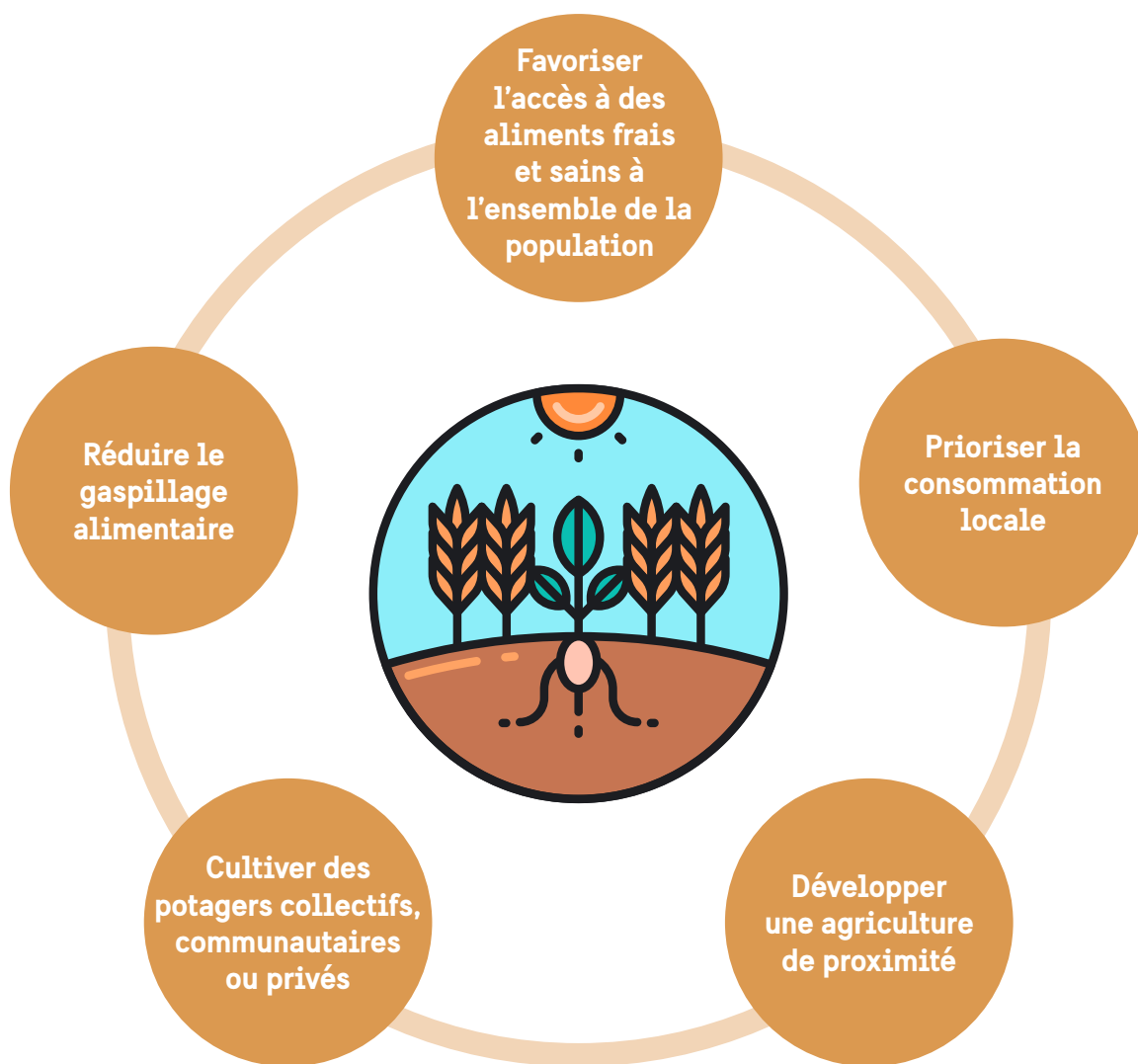


87% des répondant.es sont prêt.es à **changer leur mode de vie (54%)** voire à **s'engager (33%)** pour un territoire nourricier



VISION 2030

Toutes et tous ont accès à des aliments frais, sains et les plus locaux possible, grâce à la mise en valeur du potentiel nourricier du territoire et à la force du lien social entre les acteurs du territoire.





OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'ACTION

Favoriser l'accès à des aliments frais et sains

- Déployer des lieux de distribution alimentaire répondant à la demande sur l'ensemble du territoire.
- Optimiser les modes de déplacement durable vers les lieux de distribution alimentaire.
- Améliorer la qualité de l'offre alimentaire de proximité.

Prioriser la consommation locale

- Outiller les acteurs pour faire des choix éclairés en matière de consommation locale.
- Développer et diversifier l'offre de produits et services locaux.
- Faciliter l'accès aux produits et services locaux (plateforme Soyez Local, monnaie locale, etc.).
- Développer des politiques d'approvisionnement local.

Développer une agriculture de proximité

- Protéger le territoire productif et assurer la pérennité des activités agricoles.
- Soutenir la relève agricole, les méthodes alternatives et la diversification des cultures et élevages.
- Créer des maillages entre les acteurs afin de favoriser le développement de projets d'agriculture en zone urbaine.

Cultiver des potagers collectifs, communautaires ou privés

- Soutenir et favoriser les initiatives en agriculture urbaine.
- Faciliter l'accès à un jardin collectif, communautaire ou privé.
- Former et outiller la population à la culture potagère.

Réduire le gaspillage alimentaire

- Valoriser les aliments invendus.
- Développer les partenariats entre les acteurs du système alimentaire (producteurs / transformateurs / distributeurs / groupes communautaires).
- Outiller la population concernant les stratégies anti-gaspillage.



ACTIONS À RÉALISER PAR VOTRE VILLE

- Se doter d'une politique de développement social intégrant une réflexion sur les inégalités et l'accès à l'alimentation.
- Réviser les outils d'urbanisme en favorisant l'agriculture urbaine.
- Effectuer une caractérisation du territoire agricole pour la valorisation des petites surfaces.
- Se doter d'une politique pour un territoire nourricier.
- Se doter d'un plan d'action en agriculture urbaine.
- Intégrer des critères en lien avec les systèmes alimentaires durables dans la planification du développement économique.
- Intégrer l'agriculture urbaine dans le plan directeur des parcs.



PISTES D'ACTION POUR LA COLLECTIVITÉ

- Se doter d'une politique d'approvisionnement alimentaire responsable.
- Valoriser les invendus (vente à bas prix, transformation, redistribution).
- Soutenir les banques alimentaires par des dons de produits de qualité.
- Mettre des jardins potagers à la disposition des employés.
- Mettre en place un frigo communautaire.
- Prioriser les produits locaux lors des achats.
- S'initier à la culture potagère.
- Créer un comité de voisinage pour partager les outils.
- Mettre en place une gestion performante du frigo à la maison.

Chantier

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



INTENTION

Ce chantier vise à repenser nos modes de production et de consommation afin de réduire à la source et d'optimiser l'utilisation de nos ressources (matière première, eau et énergie) en favorisant leur circulation.

Ceci en stimulant l'innovation et la vitalité économique de notre territoire pour répondre aux besoins de la population.



PORTRAIT COLLECTIF

* Voir la synthèse complète du diagnostic collectif en annexe.

Un pôle industriel et commercial diversifié, propice à une symbiose territoriale

- Une offre de service riche et diversifiée constituant une opportunité pour créer des maillages au niveau territorial.
- Une réflexion pour développer une symbiose industrielle déjà en cours par la CCIHR et NexDev.
- La présence d'entreprises engagées et innovantes qui peuvent être leaders.
- Les entreprises devraient être proactives en matière d'économie circulaire.

Vers le zéro déchet et l'économie de partage pour une réduction à la source

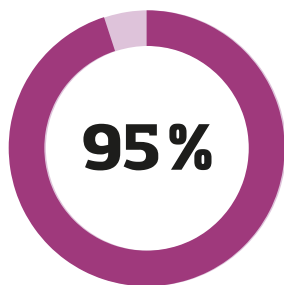
- Une offre d'épiceries et commerces zéro déchet à développer.
- Une offre de service en économie de partage à bonifier et à valoriser auprès de la population.
- Des programmes incitatifs et un accompagnement des organismes et entreprises sont requis.

L'engagement et la vitalité du milieu

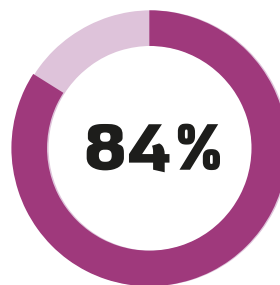
- Le dynamisme et l'engagement du milieu sont des atouts majeurs.
- Une meilleure concertation et plus de coopération permettraient de créer des synergies.

DES CITOYENS PRÊTS À PRENDRE LE VIRAGE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

* Voir les résultats complets du sondage en annexe.



Pour **95%** des répondant.es, le sujet de l'économie circulaire est **important (41%)** voire **très important (54%)**



84% des répondant.es sont prêt.es à **changer leur mode de vie (58%)** voire à **s'engager (26%)** pour l'économie circulaire



VISION 2030

La collectivité de Saint-Jean-sur-Richelieu a organisé un système innovant en économie circulaire.





OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'ACTION

Réduire à la source

- Favoriser l'écoconception des produits.
- Sensibiliser les acteurs aux enjeux de la surconsommation.
- Valoriser l'économie de partage, le réemploi et la réparation.
- Améliorer l'efficacité énergétique et la gestion de l'eau.

Prioriser la consommation locale

- Éduquer la population et l'outiller pour faire des choix éclairés en matière de consommation locale.
- Développer et diversifier l'offre de produits et services locaux.
- Faciliter l'accès aux produits et services locaux (plateforme Soyez Local, monnaie locale, etc.).

Développer une symbiose industrielle régionale fonctionnelle et structurée

- Créer un partenariat entre les grands acteurs du territoire (MRC, Ville, CCIHR, NexDev, Compo-Haut-Richelieu, CDC Haut-Richelieu-Rouville) afin de se doter d'une structure qui coordonne le développement d'une symbiose industrielle.
- Appuyer les organisations dans leurs changements de pratiques (ressources financières et accompagnement).

Déployer un système complet et diversifié en économie de partage, de réemploi et de réparation

- Valoriser et compléter l'offre de services en place.
- Soutenir le milieu dans la mise en place d'un système complet et diversifié de solutions d'économie de partage, de réemploi et de réparation.
- Favoriser les initiatives citoyennes basées sur la collaboration, le partage et la cohabitation.
- Favoriser une diversification des modèles économiques.

Mutualiser les ressources entre les acteurs

- Identifier et prioriser les opportunités de mutualisation sur le territoire (équipement, véhicules, espaces, ressources humaines).
- Favoriser les partenariats intersectoriels.



ACTIONS À RÉALISER PAR VOTRE VILLE

- Intégrer les principes de l'économie circulaire dans la planification du développement économique.
- Se doter d'une politique d'approvisionnement responsable qui inclut les principes de l'économie circulaire.
- Se doter d'un plan de lutte aux changements climatiques (en cours).
- Élaborer des mécanismes favorisant l'économie circulaire (subventions, écofiscalité, ...).
- Se doter d'un PGMR pour les services municipaux.
- Réviser les outils d'urbanisme en intégrant les principes de l'économie de partage et en favorisant la cohabitation.
- Se doter d'une politique de développement social intégrant les principes de l'économie de partage et la collaboration.



PISTES D'ACTION POUR LA COLLECTIVITÉ

- Améliorer les processus afin de diminuer les besoins en matière première, eau et énergie.
- S'initier à l'écoconception.
- Identifier les extrants (déchets) de production qui pourraient devenir des ressources.
- Étudier l'opportunité de partager des véhicules ou de la machinerie avec des entreprises voisines.
- Proposer des services de réparation des biens (habits, électroménager, meubles, etc.).
- Mettre en place une bibliothèque d'outils.
- Développer une monnaie locale.
- Apporter sacs et contenants réutilisables à l'épicerie et dans les commerces.
- Prioriser l'achat de biens et services locaux.

Chantier

MOBILITÉ DURABLE



INTENTION

Ce chantier vise à diminuer et à repenser nos déplacements dans la ville et le territoire régional afin de réduire les impacts négatifs sur l'environnement et améliorer la santé de la population, tout en optimisant l'accès de toutes et tous aux services, lieux de travail et espaces publics.



PORTRAIT COLLECTIF

* Voir la synthèse complète du diagnostic collectif en annexe.

Une planification du territoire qui entretient la dépendance à l'auto solo

- Une ville centre et un moteur économique regroupant de nombreux pôles d'emplois et services, mais peu de mixité d'usage.
- La proximité et l'accessibilité des services variables selon les quartiers.
- Un futur plan d'urbanisme vu comme une opportunité de diminuer la place accordée à l'auto et de favoriser les transports alternatifs.

Des transports collectifs et partagés à encourager

- Un réseau de transport collectif disponible sur l'ensemble du territoire (autobus, taxibus, transport adapté), mais peu utilisé à SJSR.
- Une offre de transport collectif à bonifier et valoriser.
- Solutions partagées (auto-partage, vélo-partage, covoiturage) inexistantes.
- Offres de transport régionales (EXO, REM) vues comme une opportunité de développer un réseau régional efficace en collaboration avec les villes voisines.

La sécurité et la valorisation des déplacements actifs

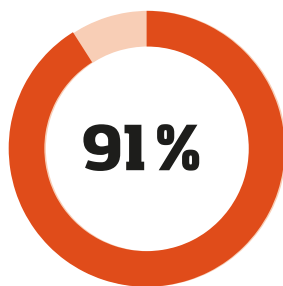
- Un réseau cyclable de plus de 82 km (2017) qui s'étend de 5 km annuellement, principalement récréotouristique et estival.
- Un fort sentiment d'insécurité des cyclistes et piétons sur la route.
- Le partage de l'espace comme levier pour développer les transports actifs (éducation des automobilistes, rues partagées, rues conviviales, etc.).
- Un engouement pour la marche et le vélo : la pandémie comme une opportunité de changer nos habitudes en termes de mobilité.

Le rôle du milieu

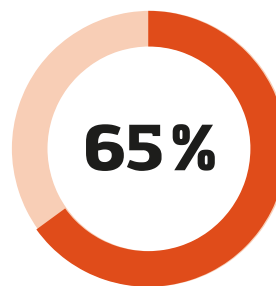
- Des grands employeurs qui ont un rôle à jouer dans la mobilité durable.
- Des organismes engagés : un atout pour cette transition collective.

DES CITOYENS INTÉRESSÉS À OPTER POUR LA MOBILITÉ DURABLE

* Voir les résultats complets du sondage en annexe.



Pour **91%** des répondant.es, la mobilité durable est **importante (49%)** voire **très importante (42%)**

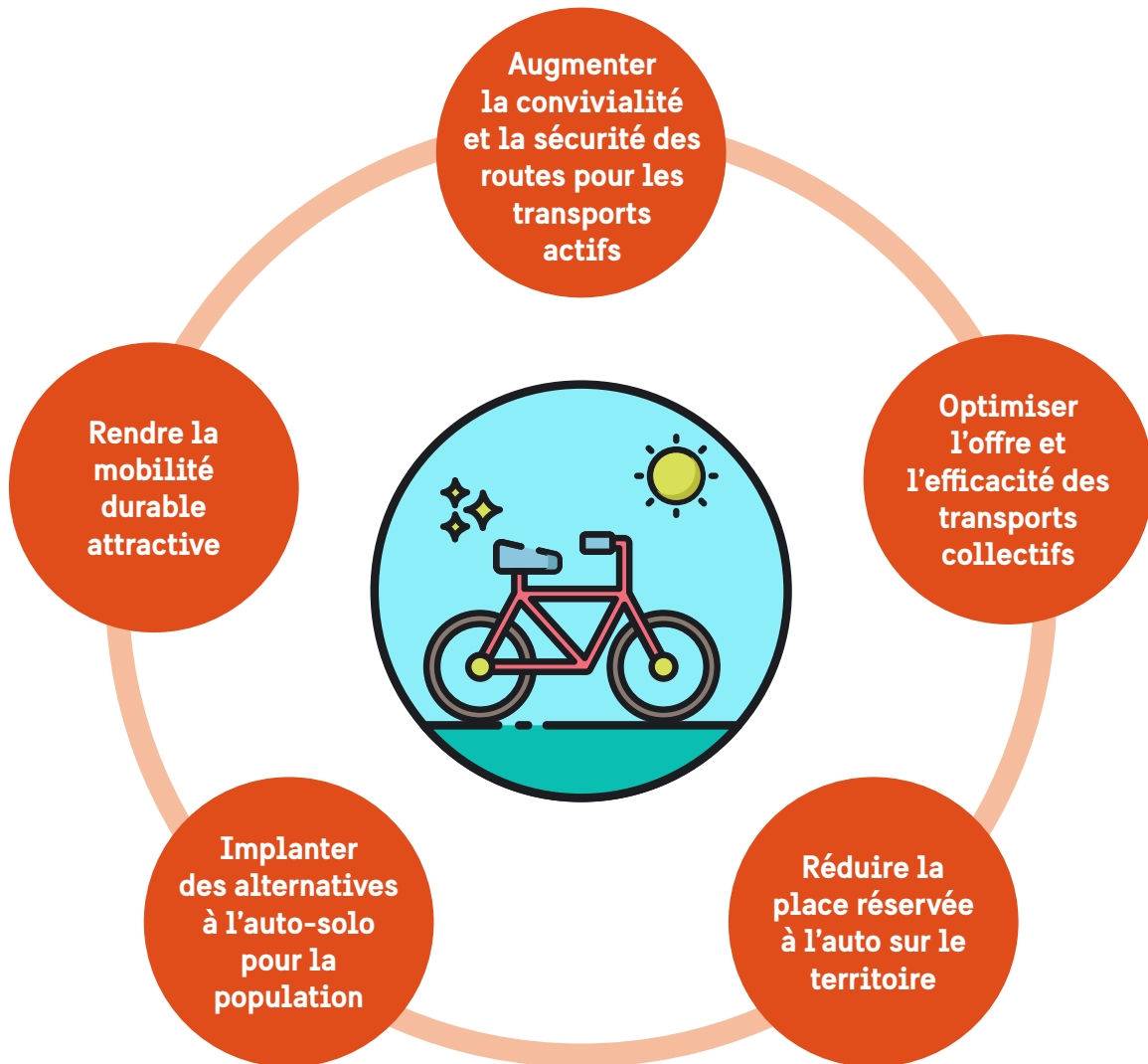


65% des répondant.es sont prêt.es à **changer leur mode de vie (49%)** voire à **s'engager (16%)** pour la mobilité durable



VISION 2030

La population utilise des moyens de transport ayant un moindre impact environnemental et un meilleur impact sur la qualité de vie.





OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'ACTION

Augmenter la convivialité et la sécurité des routes pour les transports actifs

- Consulter et impliquer les usagers dans la planification du réseau de transport actif.
- Développer des projets-pilotes de rues apaisées, rues partagées, rues conviviales et rues piétonnes.
- Sensibiliser les automobilistes au partage de la route.

Optimiser l'offre et l'efficacité des transports collectifs

- Consulter et impliquer les usagers dans le rehaussement du confort et de l'efficacité du réseau de transport collectif.
- Améliorer la connectivité du réseau collectif avec le réseau actif.
- Assurer à la population à mobilité réduite un accès sans obstacle au réseau de transport collectif.
- Promouvoir et valoriser l'offre de transport collectif.

Réduire la place réservée à l'auto sur le territoire

- Planifier la ville en priorisant les besoins des piétons et autres modes de transport durables et en réduisant l'espace dédié à l'auto (stationnements et chaussées).
- Mettre en place des outils facilitant l'usage des alternatives par rapport à l'auto solo.

Planter des alternatives à l'auto solo pour la population

- Développer l'auto-partage, le vélo-partage et les autres alternatives à l'auto solo.
- Mutualiser les flottes de véhicules.
- Faire connaître et inciter à utiliser les alternatives offertes.

Rendre la mobilité durable attractive

- En tant qu'employeurs, mettre en place des mesures incitatives à l'adoption de modes de transports durables pour les employés.
- Mener une campagne de communication attractive et grand public.



ACTIONS À RÉALISER PAR VOTRE VILLE

- Se doter d'un plan de lutte aux changements climatiques (en cours).
- Se doter d'une vision et développer une stratégie de diminution de l'auto solo.
- Réviser les outils d'urbanisme en favorisant la mobilité durable.
- Réviser et optimiser l'offre de transports collectifs.
- Réviser le plan directeur du réseau cyclable (en cours).
- Se doter d'une politique de développement social favorisant les saines habitudes de vie (mobilité active).
- Déployer le plan d'accessibilité universel (en cours).
- En tant qu'employeur, élaborer un plan de mobilité durable pour les employés municipaux.



PISTES D'ACTION POUR LA COLLECTIVITÉ

- En tant qu'employeur, offrir des options de transport alternatives à l'auto solo aux employés.
- Mettre en place un service de transport partagé.
- Choisir un mode de transport actif (marche, vélo ou autre) pour les courtes distances.
- Emprunter le transport collectif lors d'une sortie.
- Faire du covoiturage entre collègues.
- Évaluer l'opportunité de se départir du second véhicule du ménage.

Chantier

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



INTENTION

Ce chantier vise à organiser un territoire résilient (résilience sociale, économique et climatique) afin de favoriser le bien-être de la population, dans le respect de la capacité de support des écosystèmes (naturels et humains) qui le composent.



PORTRAIT COLLECTIF

* Voir la synthèse complète du diagnostic collectif en annexe.

Un territoire à protéger et à valoriser

- Un fort sentiment d'appartenance aux milieux naturels et aux boisés.
- La rivière Richelieu comme atout majeur à protéger et valoriser.
- Un territoire agricole à 73 %, un riche potentiel à préserver.

Un territoire urbain très minéralisé et peu résilient

- Des quartiers centraux pauvres en infrastructures vertes³ et propices aux îlots de chaleur.
- Un indice de canopée de 15 %, en deçà de la cible de 40 % pour bénéficier de bienfaits sur la santé et la qualité de vie.
- Des opportunités à saisir pour déminéraliser et végétaliser l'espace urbain.

Un territoire dynamique offrant de nombreux services

- Un moteur économique régional offrant des emplois et services nombreux et diversifiés.
- Une offre de service appréciée et des acteurs dynamiques (éducation, sécurité, culture et loisirs).
- Des services cependant inégalement répartis dans les quartiers ce qui engendre une inégalité d'accès.

Pour une densification intelligente, une mixité sociale et la proximité des services

- Un étalement urbain important depuis les années 1970 : une hausse de 145 % de l'occupation du territoire pour un accroissement de population de 90 %.
- Une carence en logements locatifs et logements sociaux.
- De nouveaux modes de développement à explorer pour favoriser la proximité des services, la mixité sociale et la protection des milieux naturels et terres agricoles.

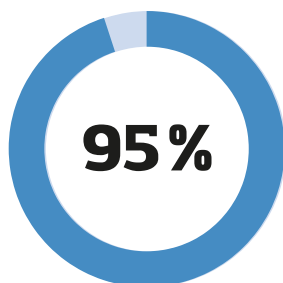
Vers une planification urbaine plus concertée et inclusive

- Des outils d'urbanisme à réviser : une opportunité de penser la ville différemment, pour et avec les citoyens.

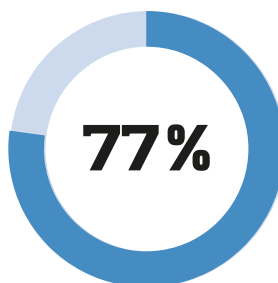
³**Infrastructures vertes** : espaces naturels ou semi-naturels de proximité qui favorisent la biodiversité et offrent de nombreux services écosystémiques garants d'une meilleure qualité de vie comme : lutte aux îlots de chaleur, contrôle des eaux de ruissellement, qualité de l'air et de l'eau, bien-être et santé mentale, etc.

DES CITOYENS PRÉOCCUPÉS PAR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

* Voir les résultats complets du sondage en annexe.



Pour **95%** des répondant.es, l'aménagement durable du territoire est **important (38%)** voire **très important (57%)**

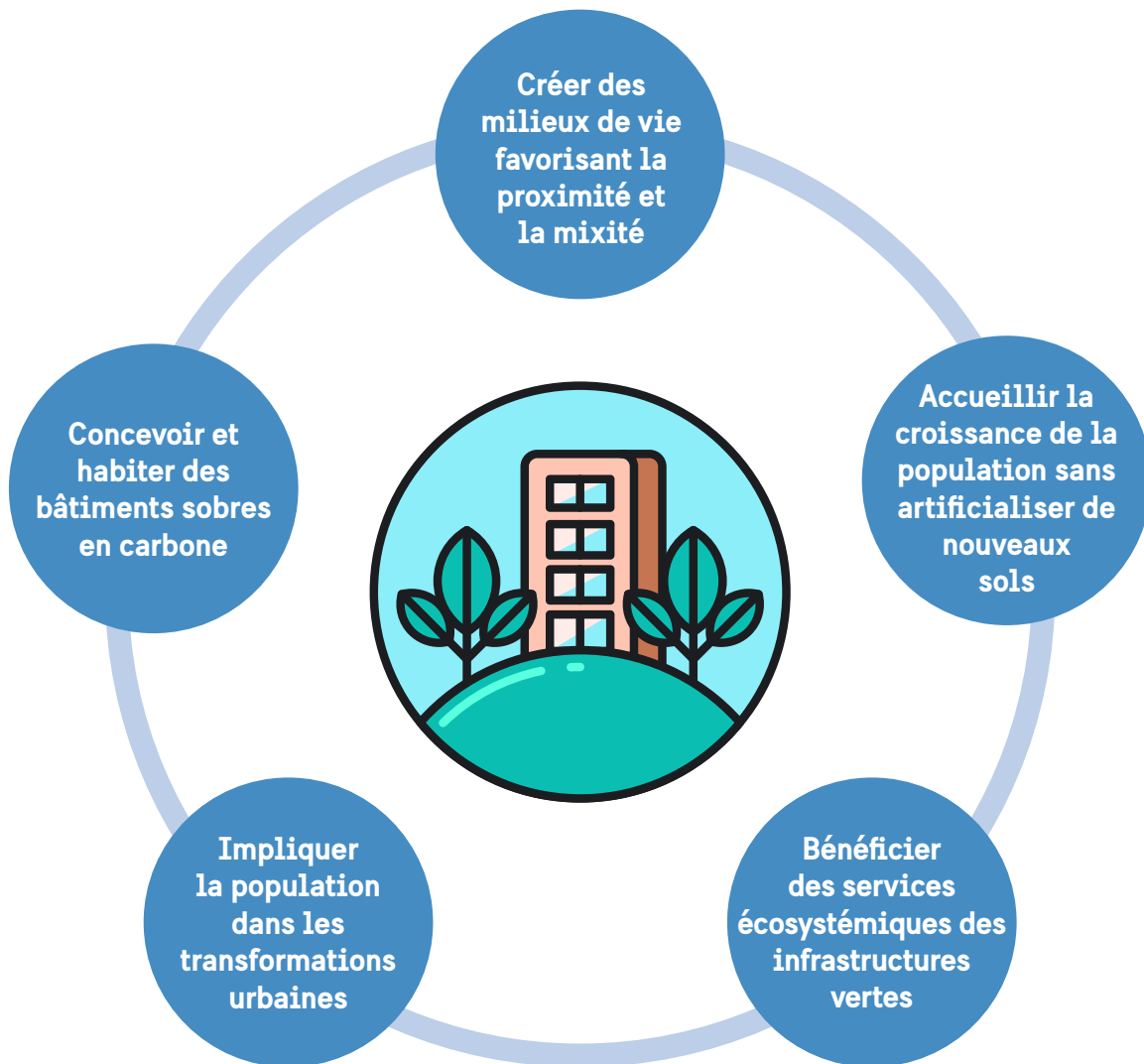


77% des répondant.es sont prêt.es à **changer leur mode de vie (58%)** voire à **s'engager (19%)** pour l'aménagement durable du territoire



VISION 2030

La population de Saint-Jean-sur-Richelieu vit dans des milieux de qualité qui accroissent son bien-être et répondent à ses besoins dans le respect de la capacité des écosystèmes.



OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'ACTION

Créer des milieux de vie favorisant la proximité, la mixité et la vie sociale

Faciliter la proximité des emplois et services :

- Renforcer la convivialité des centralités⁴ (lieux de services et d'emploi). Faciliter les déplacements vers les centralités.
- Implanter les nouveaux logements et services selon des critères de proximité.

Assurer l'accès de toute personne à du logement répondant à ses besoins :

- Développer des logements résilients face aux changements climatiques.
- Encourager des modèles d'habitation innovants (collectifs, mini maisons, etc.).
- Intégrer des logements abordables et sociaux.

Favoriser l'appropriation, l'animation et l'occupation des espaces publics :

- Permettre à la population de s'approprier les espaces publics incluant les rues.
- Multiplier les lieux favorables aux rencontres, intergénérationnels et inclusifs.
- Animer l'espace public.

Accueillir la croissance de la population sans artificialiser de nouveaux sols

- Consolider et densifier nos milieux de vie pour partager l'espace.
- Encourager la transformation et la diversification des habitations.
- Assurer la protection des milieux naturels et des terres agricoles.

Bénéficier des services écosystémiques provenant des infrastructures vertes

Déminéraliser les sols sur le territoire urbain :

- Entreprendre une réflexion concertée sur la question du stationnement.
- Repenser les espaces privés et publics pour déminéraliser et intégrer des infrastructures vertes.

Augmenter la canopée sur le territoire

- Préserver les arbres existants.
- Planter des arbres dans les milieux de vie.

Mettre en place une gestion durable des eaux de ruissellement

- Intégrer des infrastructures vertes dans les rues, stationnements et projets de développement urbain.
- Privilégier les surfaces perméables pour une gestion in-situ de l'eau.

Impliquer la population dans les transformations urbaines

- Éduquer aux enjeux d'aménagement durable du territoire.
- Développer une gouvernance et des pratiques d'urbanisme participatif.

Concevoir et habiter des bâtiments sobres en carbone

- Construire et rénover des bâtiments éco-énergétiques.
- Favoriser l'écoconstruction et l'écorénovation.

⁴**Centralité** : zone qui concentre des activités et services (économiques, politiques, culturels, etc.) ayant un pouvoir structurant sur le territoire.



ACTIONS À RÉALISER PAR VOTRE VILLE

- Réviser les outils d'urbanisme en intégrant les principes de l'aménagement durable du territoire.
- Se doter d'une vision concernant les logements sociaux et abordables.
- Développer des outils d'urbanisme participatif.
- Intégrer les principes de l'aménagement durable du territoire dans la planification du développement économique, notamment l'éco-localisation des entreprises.
- Se doter d'un plan de foresterie urbaine.
- Développer un guide d'écoconception des routes.
- Mettre en œuvre le PLIC+R - Plan de lutte aux îlots de chaleur et de gestion des eaux de ruissellement.
- Déployer un plan territorial de conservation des milieux naturels (en cours).
- Déployer la politique culturelle en intégrant l'occupation et l'animation de l'espace public par l'art (en cours).
- Développer des sites hivernaux de plein air (en cours).



PISTES D'ACTION POUR LA COLLECTIVITÉ

- Réduire les surfaces minéralisées dans les aires de stationnement et les cours privées.
- Contribuer à l'objectif collectif de plantation de 50 000 arbres.
- Animer les espaces publics.
- Construire ou rénover des bâtiments sobres en carbone.
- S'informer et contribuer à la discussion liée à l'aménagement durable du territoire.



UN MODÈLE DE GOUVERNANCE QUI NOUS RASSEMBLE

Afin de mettre en place les conditions gagnantes à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable, un modèle de gouvernance est en cours d'élaboration par et pour les Johannais. Voici les principes sur lesquels il se base :

Responsabilité
partagée

Collaboration

Transversalité

Communication

Transparence

Engagement
et pacte
collectif

NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DE CHANGEMENT

D'ores et déjà, le changement est en marche et chacun d'entre nous peut y prendre part.

Quel est votre rôle dans ce mouvement de transition ?

Sur quels objectifs avez-vous le pouvoir d'agir ?



Nous vous invitons à prendre le temps de répondre à un court questionnaire pour commenter ce bilan collectif et nous dire quelles parts vous êtes prêts à prendre concrètement dans ce projet de société, sur le site web :

* sjsr.ca/durable

* [Aller directement au questionnaire](#)



**MERCI DE LA COULEUR QUE VOUS
APPORTEZ À LA DÉMARCHE!**